AVENANT AU PROJET PEDAGOGIQUE POULBOT SESSION ETE 2025

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF :

L'équipe de direction a défini 3 objectifs permanents et transversaux, qui vont traduire la mise en place « sur le terrain » du projet éducatif en définissant un « savoir-être » commun.

Le projet éducatif local est basé sur 3 objectifs :

- 1- Apprendre à être et rester en bonne santé
- 2- Favoriser la réussite scolaire et l'accès aux activités
- 3- Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité

L'équipe de l'accueil de loisirs s'engage à travers la présence de tous les animateurs à la réunion autour du projet pédagogique à poursuivre en permanence les objectifs suivants.

I / Mettre en place les conditions nécessaires pour que l'enfant soit en situation de sécurité permanente (physique, morale et affective).

- 1- Avoir un fonctionnement et des locaux conformes aux normes et aux lois.
 - a) Respect de la réglementation DDCS (habilitations, diplômes, taux d'encadrement, fiches sanitaires...).
 - b) Formation des agents et mise en place des procédures permettant de respecter les normes HACCP (hygiène sanitaire et traçabilité).

- 2- Apporter à l'équipe, les outils nécessaires pour assurer la sécurité des enfants.
 - a) Temps de travail autour de la réglementation (DDCS, HACCP, INCENDIE, P.A.I, ...), règles sanitaires liées à la situation.
 - b) Point autour des soins à apporter aux enfants (méthode sécurité, mesures d'hygiène).
 - c) Communication sur les affichages plastifiés mis en place au sein de la structure, les consignes de sécurité, les allergies, les comportements particuliers, les P.A.I. mis en place.
 - d) Aménagement des lieux et matériel adaptés à l'âge et aux besoins des enfants et aux contraintes sanitaires pour que chacun trouve sa place, se sente bien et soit en situation de sécurité affective, morale et physique.

II / Apprendre à bien vivre ensemble

1- Travail autour de : « Savoir communiquer » et mise en place d'outils adaptés à toutes les personnes fréquentant la structure

a) Entre enfants

Mise en place de jeux et activités permettant les échanges, apprendre à exprimer, apprendre à écouter les autres, à intervenir dans une conversation

b) <u>Entre animateurs</u>

Attitude professionnelle et constructive permettant des moments d'échanges sur les pratiques de chacun en équipe sans mise en difficulté des personnes.

c) Enfants et animateurs

Apprendre à écouter réellement la parole de chacun, prendre le temps de bien comprendre ce que chacun

souhaite exprimer pour ensuite adopter une attitude et un discours adaptés. Expliquer simplement et répondre systématiquement aux questions posées.

d) Direction/enfants/animateurs

S'assurer du bien-être de chacun, être disponible pour écouter, dire les choses au fur et à mesure pour améliorer les comportements de manière progressive.

Communication simple et efficace pour adopter un discours et une attitude juste aux yeux de tous.

Verbalisation des pratiques.

e) Personnel de service

Communiquer de manière équivalente avec les agents pour que chacun soit informé de la même manière et puisse ainsi organiser et adapter ses pratiques.

Permettre à chacun de trouver une place au sein de la structure.

Ecouter et prendre en compte les avis pour permettre des pratiques optimisées.

2- Définir des règles /Gérer les conflits sous toutes leurs formes pour évoluer dans un climat serein et apaisé.

- a) Définition des divers types de conflits, mise en place d'un champ commun
- b) Régler les conflits tout de suite de manière équivalente en permettant à chacun de s'exprimer, en associant chacun des protagonistes à la résolution du problème quel qu'il soit, en étant d'accord sur la manière de régler les problèmes rencontrés.
- c) Définir la place de chacun Savoir écouter sans avoir « d'à priori » sur la situation.

Prendre du recul face à la situation pour ne pas réagir de manière inappropriée.

Expliquer et connaître les différentes manières de régler les conflits

3-Partager et organiser les espaces de la structure

- a) Partager les espaces de manière équitable entre les différentes tranches d'âge et différents sous-groupes, des différents projets.
 Permettre que les espaces soient adaptables en permanence et le plus possible.
- b) Organiser les espaces en fonctions des besoins, des centres d'intérêts des enfants, de leurs envies. Permettre aux enfants d'influencer et de modifier l'organisation, le thème et l'agencement de leurs espaces de vie et de jeu tout en respectant les consignes sanitaires.
- 4- Adapter les moments à vivre et les activités aux besoins des enfants en aménageant les salles et en variant les domaines d'activités proposés.
 - a) Créer une ambiance agréable et adaptée aux enfants (musique, cadre, décoration, agencement des lieux, ...).
 - b) Proposer des activités de qualité adaptées aux publics :
 - -Activités ayant du sens.
 - -Activités et matériel préparé, aménagement et menée d'activité adaptés aux publics.
 - Matériel individualisé.

- c) Permettre aux enfants de jouer ensemble en organisant des moments fédérateurs avec des jeux adaptés au contexte.
- d) Permettre aux enfants de s'isoler et d'être au calme grâce aux aménagements proposés.
- e) Proposer aux enfants de choisir entre différents domaines d'activités, coins à thèmes, sous-groupes.
- f) Permettre aux enfants de ne rien faire avec des aménagements qui permettent de respecter les règles sanitaires mais aussi les besoins de chacun.

III/ Permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie.

- 1- Permettre à l'enfant de « faire seul » ou d'apprendre à « faire seul » et « ne pas faire à la place de ».
 - a) Temps de travail autour des capacités des enfants en fonction de leur âge, des questionnements possibles, les inquiétudes et les incompréhensions possibles de certaines règles.
 - b) Test des activités.
 - c) Créations d'outils favorisant l'autonomie pendant les activités (fiches techniques, feuille de route, affiches, points de rendez-vous, malles de pôles...). Fonctionnement individuel au maximum au niveau du matériel afin de limiter les contraintes pendant le jeu.
 - d) Matériel adapté à l'âge des enfants.
 - e) Laisser le temps à l'enfant pour apprendre à faire seul sans mise en difficulté, prendre le temps avec lui.

- f) Associer les enfants à tous les moments de l'activité (préparation, menée, rangement, ...), avec la désinfection systématique des mains et du matériel.
- g) Associer les enfants au fonctionnement et à la vie de de la structure (fiche de sortie, matériel, agencements, ...).

2- Mettre en place des aménagements adaptés

- a) Permettre aux enfants d'être autonomes dans sa salle en mettant le matériel à disposition avec une organisation permettant une responsabilisation des enfants et un respect des règles sanitaires. (Matériel dédié à chaque sous-groupe).
- b) Le petit déjeuner sera mis en place, mais ne pourra pas avoir lieu en autonomie en raison des mesures sanitaires. Les animateurs serviront les enfants

3- Adopter une attitude adaptée aux besoins de chacun

- a) Proposer à l'enfant d'essayer de faire seul s'il le souhaite
- b) Accompagner l'enfant dans ce qu'il a envie de faire s'il ne souhaite pas le faire seul, prendre le temps en prenant les précautions nécessaires.
- c) Prendre le temps d'expliquer aux enfants les différents moments de la vie de la structure, ce qu'il s'y passe et expliquer pourquoi sont adoptés certains

fonctionnements différents. Expliquer ce que permette ces derniers.

- d) Prendre le temps de comprendre ce que souhaite réellement l'enfant ou ce qu'il a réellement compris, les difficultés qu'il rencontre, pourquoi il agit de cette façon
- 4- Mise en place d'un cadre qui définit les droits et les devoirs de chacun.
 - a) Explication de ce qui est permis et de ce qu'il ne l'est pas et pourquoi.
 - b) Explication de ce qu'il se passe si l'on ne respecte pas les règles posées et expliquées ensemble.
 - c) Travail sur la journée type avec les animateurs, repérer les moments clés et les attitudes à adopter pour que chacun (enfants et animateurs) puisse être rassuré, en sécurité et s'amuser sans crainte et en ayant connaissance de ce qu'il faut respecter et ne pas faire.

L'EQUIPE:

<u>L'équipe de « Poulbot » est composée :</u>

- 4 animateurs.
- 1 directrice

La directrice gère le fonctionnement général du centre (renfort, gestion administrative, personnel de service, suivi de l'équipe, relation avec les services de la mairie et les familles). Elle a également en charge le rôle d'assistante sanitaire, afin de veiller à la mise en place des PAI si nécessaire. Elle s'occupe

également de la prise des traitements médicaux pour les enfants qui en ont besoin. Elle veille à ce que les trousses pharmacie soient à jour et que les soins soient bien reportés sur le cahier infirmerie.

La directrice peut également être amenée à participer à la menée de certaines activités lors de projet spécifique.

Les enfants auront sur chaque demi-journée au moins deux activités de proposées.

1 animateur supplémentaire (permanent) sera présent pour remplacer les animateurs saisonniers lors de leur jour de repos.

OBJECTIFS DE LA SESSION: ETE 2024

Les quatre objectifs principaux de cette session seront :

- 1- Veiller au bien être des enfants au sein de la structure
- 2- <u>Valoriser les enfants en leur permettant de s'investir dans des projets collectifs.</u>
- 3- Favoriser la création de nouveaux jeux ou l'adaptation de ceux connus.
- 4- <u>Permettre aux enfants de développer leur imaginaire en proposant de</u> nouvelles aventures diverses et variées.

1- Veiller au bien être des enfants au sein de la structure

Nous avons défini plusieurs aspects favorisant le « Bien être » des enfants.

Ainsi, à travers cet objectif, plusieurs points seront travaillés.

- -La bienveillance permanente.
- -L'accueil.
- -La participation des enfants à la vie du groupe.
- -La prise en compte de l'enfant dans son individualité.
- -Des aménagements adaptés et adaptables.
- -Un dynamisme et un échange permanent.

Une bonne prise en charge des enfants et leur permettre de passer de bons moments passe tout d'abord par un accueil de qualité.

Cela passe par la ponctualité, mais également par la mise en place d'aménagements agréables qui donneront aux enfants envie d'entrer dans la structure et les salles (jeux déjà installés, coins permanents aménagés...).

L'équipe encadrante est sensibilisée au phénomène de non-bienveillance.

Souvent involontaire, ce phénomène est parfois difficile à repérer.

Il s'agit d'attitudes, d'habitude, de mauvais réflexes qui peuvent mettre mal à l'aise et en difficulté les enfants voire les blesser.

Cela peut venir d'un surnom peu apprécié, d'une mauvaise organisation, d'un manque d'écoute...

Afin de faciliter cette prise en charge et d'assurer sa qualité, nous avons décidé cette année d'être extrêmement vigilant sur les aspects suivants :

- Ecoute (écouter et ne pas seulement entendre...Prendre le temps)
- Echanges (La structure doit être en espace d'échanges permanent. Une attention particulière sera portée aux temps de repas et d'accueil.
- Respect du rythme de chacun (Prise ne compte de l'enfant au sein d'un groupe mais également dans son individualité).
- Cadre (Nécessité de gérer les conflits dans l'écoute, l'explication, sans à priori et dans la bienveillance).
- Attitude positive, enthousiasme et bonne humeur (L'accueil de loisirs est un espace de loisirs. De ce fait, ces éléments sont indispensables et doivent être permanents).
- Valorisation (L'enfant doit être valorisé de toutes les façons possibles. Par ses productions, une écoute, une conversation, un accueil...
- Ne pas tomber dans la facilité (les animateurs devront toujours se poser la question « Où suis-je le plus utile ? ». Cela permettra notamment d'être attentif aux enfants plus solitaires ou seuls, à ceux qui pourront jouer en autonomie, à la manière de gérer les conflits au sein du groupe).
- Le rôle de l'animateur (Un animateur anime, il ne surveille pas. Sa vigilance et sa bienveillance auprès des enfants se font par les échanges permanents qu'il a avec eux, les animations qu'il leur propose, le langage adapté qu'il leur tient, l'écoute et le cadre qu'il leur apporte).

A travers ces éléments nous considérons que les activités mises en place n'est qu'un moyen et pas une fin en soi...

Notre mission est avant tout d'assurer que les enfant accueillis puissent l'être dans ce contexte.

Il a donc été établi qu'un enfant présent au sein de la structure retrouvera à chaque instant ces éléments en face de lui.

2-Valoriser les enfants en leur permettant de s'investir dans des projets collectifs.

A travers cet objectif, nous souhaitons permettre aux enfants s'ils le souhaitent de s'investir dans des événements qui pourront être mis en place avec les enfants de la structure des Ormeaux.

Ainsi, les enfants pourront partager une journée « Fête Foraine » avec le groupe des 5 ans des Ormeaux.

Ils pourront notamment y retrouver une multitude de jeux et d'animations, partageront ensemble un repas et plusieurs surprises bien entendu...

Pour aout, les enfants pourront participer à un grand spectacle...Ce dernier regroupera plusieurs petites représentations dont celle des enfants de Poulbot (sur le thème du cirque pour nous), mais également les enfants des autres structures (Ormeaux, Pole 10-15) qui souhaiteront y participer.

A travers ces événements, nous souhaitons permettre aux enfants de s'amuser sur des journées « un peu spéciales », découvrir la structure des Ormeaux (dans laquelle ils seront à leurs 5 ans), partager des bons moments avec les plus grands (grands frères et sœurs le cas échéant...) et être valoriser à travers le spectacle.

En effet, nous souhaitons grâce à l'engouement générer par les Jeux Olympiques, continuer non seulement ces initiations et découvertes, mais également créer des animations sportives innovantes et décalées.

3- Favoriser la création de nouveaux jeux ou l'adaptation de ceux connus.

De nombreux enfants fréquentent la structure toute l'année.

Afin de ne pas installer une lassitude aussi bien chez les enfants que chez les encadrants, un travail d'échange de pratique, de réflexion et de test est mis en place afin de créer de nouveaux jeux, mais également de « revisiter » ceux qui fonctionnent.

L'objectif est de continuer à intéresser les enfants en proposant toujours plus de nouveautés mais sans délaisser les animations qu'ils affectionnent et dont ils maitrisent les règles.

Il nous parait primordial d'essayer continuellement de renouveler nos idées, nos projets et nos aventures.

4-Permettre aux enfants de développer leur imaginaire en proposant de nouvelles aventures diverses et variées.

L'équipe aimerait proposer aux enfants plusieurs activités en lien avec l'imaginaire.

L'idée est de stimuler l'imagination, la créativité et l'esprit d'aventure des enfants.

Nous proposerons donc de manière très régulière aux enfants des aventures dans lesquelles ils pourront s'immerger et laisser aller leurs idées débordantes...

Ils pourront également se voir proposer pleins de jeux d'imitations, des activités d'expression et de création dans lesquels ils pourront « voyager » et « nous faire voyager » ...

HORAIRES DE TRAVAIL ET REUNIONS DE PREPARATION :

Horaires des animateurs :

8h15-18h (animateurs annualisés) / 9h-18H (animateurs contractuels, 9h30 pour les mineurs)

7h30-18h (garderie du matin)

8h30-18h30 (garderie du soir)

Des temps de pause sont prévus afin de respecter les garanties minimales liées au x nombres d'heures de travail de chacun.

Les horaires définis sont aménageables en fonction des besoins du service notamment sur l'organisation des moments de travail en équipe.

1er temps de préparation (6 heures).

- Jeu de cohésion
- Définition d'un cadre commun de travail et des exigences du service (animateurs annualisés et animateurs contractuels).
- Mise en place de 3 ateliers « tournants » autours des contenus suivants :

La prise en charge de l'enfant La démarche de projet La sécurité et les soins

2nd temps de préparation (8h heures).

- Ateliers d'échanges et de constructions de projets sur les centres d'intérêt des enfants et les différents types d'animations.
- Reprise de l'objectif spécifique de la session par tranche d'âge.
- Points et modifications éventuelles de la journée type liées à l'évolution des objectifs.
- Jeu de cohésion.

Elaboration de la première semaine de session.

- Définitions des projets et activités proposés ? Comment je les amène ?
- Quels aménagements je mets en place?
- Comment je me positionne dans la menée des activités?

Une attention particulière est toujours portée sur le sens de nos pratiques par rapport aux objectifs fixés.

3^{ème} temps de préparation (8h heures).

Elaboration de la seconde semaine de session avec la même démarche.

1^{er} temps de travail sur la journée événement.

Atelier sur l'animation des temps « hors activité ».

Jeu de cohésion.

4ème temps de préparation (8h heures).

Elaboration de la troisième semaine de session avec la même démarche.

Atelier découverte et partage d'expérience sur les grands jeux et jeux de société.

Jeux de cohésion.

<u>5^{ème} temps de préparation</u> (8h heures).

Elaboration de la quatrième semaine de session avec la même démarche.

2ème temps de travail sur la journée événement.

Derniers aménagements des salles (mobilier, matériel, affichage).

Jeu de cohésion.

Avant le début du mois de juillet :

<u>Point dans chaque groupe sur les enfants bénéficiant d'un PAI (plan d'accueil individualisé) et nécessitant une attention particulière.</u>

EVALUATION DE LA SESSION:

Les critères seront liés à la qualité, la variété et aux éventuelles évolutions (liées aux idées des enfants) des projets d'animation proposés.

- Un bilan hebdomadaire est fait dans chaque tranche d'âge.
- Un bilan sera fait le premier jour et si besoin à la fin d'autres journées.
- Un bilan général est fait en fin de session.
- Une fiche avec des critères d'évaluation sera créée pour chacun des objectifs.
- Le nombre de critères n'est pas exhaustif.
- Elle sera régulièrement remplie au cours de la session afin de pouvoir modifier ou recadrer nos actions et nos objectifs si nécessaire.
- Ces critères ne sont pas les seuls outils. Nous nous appuierons également sur les bilans faits en équipe, sur les observations de chacun, les retours des enfants, leurs participations et leurs investissements lors des projets.